

Le Service de Santé des Armées invité par la Conférence des Doyens de Médecine, à présenter le nouveau statut des étudiants réservistes du SSA :

Les « Cadets de Santé du SSA, le lien armée-nation face aux nouveaux enjeux » »

Le 2 juillet 2019, Ecole du Val de Grâce, Paris
MC® J-Ph Durrieu DuFaza

Dans le cadre de l'effort national face aux nouvelles menaces et pour répondre aux nouvelles exigences de formation des futurs praticiens de santé, le Service de santé des Armées a été invité à la conférence des doyens de médecine qui s'est déroulée le 2 juillet 2019 à l'école du Val de Grâce.

En effet, le Pr Jean Sibilia (Président de la conférence des Doyens de Médecine et Président de l'inter conférence des doyens de Médecine Dentaire Pharmacie et Maïeutique) avait été informé, à l'occasion des Journées Nationales du GORSSA (Groupement des Organisations de Réservistes du SSA) en juin 2019 à Strasbourg, d'un projet ambitieux qui prend en compte, au sein du SSA, les futurs étudiants de santé. Étudiants « réservistes » gérés avec un statut nouveau qui optimise leur formation en santé militaire, tout en valorisant leur engagement à servir dans la réserve du SSA.

Madame la Générale des Armées Maryline Gygax-Généro, Directrice Centrale du SSA, a décidé de promouvoir la mise en place de ce corps spécifique de réservistes dédié aux étudiants de santé n'ayant pas été encore diplômés. Ce corps des « cadets de santé » du SSA, aura une gestion unique au niveau du bureau réserve de la DCSSA, avec des activités nationales qui seront basées sur des formations mixtes déjà existantes au niveau des différents établissements territoriaux du SSA. Ils suivront une maquette de formation militaire calquée sur leur cursus de formation hospitalo-universitaire civil.

C'est donc en présence de plus de 35 doyens de Médecine, du MGI H Foehrenbach (directeur de la formation, de la recherche et l'innovation du ssa), du MG D Lechevalier (directeur sortant de la formation, de la recherche et l'innovation du ssa) et du MG H Boisseau (directeur de l'eVDG) que le MC® JPh Durrieu DuFaza (président de l'Union Nationale des Réservistes Formateurs du SSA, UNaRéFSSA-GORSSA) et le MC S Ramade (Réfèrent technique CESimMO, eVDG) ont présenté, à la demande de Madame la Directrice Centrale, ce projet des « cadets de santé » du SSA afin de recueillir les avis et de mettre en place l'équipe collaborative. L'objectif étant de l'intégrer à la future réforme du 2^{ème} cycle des études Médicales prévue pour 2020.

L'accueil a été particulièrement positif car, à l'évidence, l'évolution des nouvelles menaces et des nouvelles missions obligent à un effort commun de formation des futurs praticiens de santé. Les doyens, responsables des enseignements hospitalo-universitaires, doivent non seulement répondre aux nouvelles exigences de santé publique, mais aussi répondre à la demande des futurs praticiens en terme de formations spécifiques et de valorisation de leur parcours professionnel.

Ce parcours spécifique professionnel « SSA » proposé dans le cadre des « cadets de santé » est tout à fait dans l'esprit de la future réforme du 2^{ème} cycle des études Médicales qui met en avant : « les doubles parcours spécifiques » avec une « personnalisation de leur projet professionnel sous la forme de stages supplémentaires et de validation de compétences ». De nombreux Doyens ont mis en avant certaines actions locales, qui sont déjà en place avec d'importantes retombées. Mais cela reste des actions localisées face à une demande nationale. La conférence des Doyens a exprimé le besoin et la volonté d'uniformiser l'offre au niveau national afin que tous les étudiants de santé puissent en bénéficier. Ces actions existantes pouvant être secondairement intégrées à la future offre de formation afin de leur donner le rayonnement mérité.

Il a semblé important au Pr J Sibia de mettre en place un groupe de travail avec 3 doyens (Pr E Serrano Toulouse Rangueil, Pr M Mondain Montpellier et Pr N Lerolle Angers) et les MC®J-Ph Durrieu DuFaza et MC S Ramade. Ce groupe de travail ayant pour mission de mettre en place les demandes hospitalo-universitaires civiles en expertises militaires, et d'établir une maquette nationale militaire. Cette maquette de 2^{ème} puis 3^{ème} cycle, intégrera les formations nationales existantes du SSA et les formations mixtes déjà existantes dans certaines structures hospitalo-universitaires (Modules de médecine militaire, enseignements universitaires optionnels, diplômes d'université, capacités, etc...). L'objectif étant de créer un maillage territorial national, accessible à tous les « cadets de santé » et validant un parcours professionnel personnalisé. Ce rapport devant être rendu avant la fin d'année pour une prise en compte lors de la prochaine réforme déclenchée en 2020.

Sur le plan administratif, l'étudiant en santé intéressé devra dans un premier temps suivre une PMI-PDN « SSA » (Période Militaire d'Initiation – Perfectionnement Defense Nationale) afin de découvrir les spécificités militaires et les expertises du SSA (sous un statut de collaborateur bénévole de La défense). Puis les candidats voulant effectuer un « parcours personnalisé SSA » pourront effectuer un dépôt de candidature pour un contrat d'engagement à servir dans la réserve (CESR) avec la validation de la FMIR (Formation Militaire Initiale de Réserve). Ainsi sous statut de réserviste du SSA (Aspirant pour le 2^{ème} cycle et Sous-Lieutenant-Lieutenant pour le 3^{ème} cycle) l'étudiant réserviste (« Cadet de santé ») pourra suivre la maquette nationale et ainsi valider un parcours de santé militaire qui sera reconnu dans le parcours personnalisé de son cursus hospitalo-universitaire civil. Nous aurons ainsi un véritable « double cursus » particulièrement important pour la formation professionnelle des futurs praticiens. C'est aussi un enjeu majeur pour la visibilité du SSA que Madame la Directrice Centrale du SSA veut porter, afin de promouvoir une mixité dans les cursus hospitalo-universitaire civils et militaires. La mise en place de la structuration interne au SSA permettra une montée en puissance à la rentrée 2019 pour l'intégration à la réforme des études médicales de 2020.

La réunion de travail de la conférence des Doyens de Médecine se poursuivant par un déjeuner dans la salle Capitulaire de l'école du Val en présence de Mr R Le Moing (Chef de cabinet de la Ministre des Solidarités et de la Santé). Ce dernier a bénéficié d'une information complète sur la mise en place des « Cadets de Santé » du SSA avec un accueil particulièrement positif. De prochains contacts sont d'ores et déjà envisagés avec les autorités ministérielles.

Nous voulions remercier Monsieur le Président J Sibia et la conférence des Doyens de Médecine pour leur invitation et l'accueil fait aux « cadets de santé du SSA ». Ce statut novateur, pour les étudiants réservistes, est maintenant une priorité de la collaboration hospitalo-universitaire civile et militaire.